

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

## Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal Séance publique supplémentaire

Conformément à l'article 53 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal tiendra une séance supplémentaire d'information dans l'arrondissement d'Outremont sur le projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (projet de règlement numéro P-RCG 14-029 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant le schéma d'aménagement de l'ancienne communauté urbaine de Montréal (89 modifié) »).

Le projet de schéma énonce les grandes orientations qui encadreront l'aménagement et le développement du territoire de l'agglomération au cours des prochaines années. Ces orientations portent notamment sur la qualité du cadre de vie, le dynamisme de l'agglomération et des pôles d'activité, la mise en valeur des territoires d'intérêt, l'affectation du sol et la densité de son occupation.

Les commissaires invitent tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à cette assemblée publique de consultation qui se déroulera comme suit :

HEURE: 19 h

DATE ET LIEU: Présentation du dossier et période de questions

Le mercredi 5 novembre 2014 - Salle du conseil de l'arrondissement d'Outremont,

au 530, avenue Davaar / Métro à proximité - Outremont et Édouard-Montpetit

www.stm.info

**RENSEIGNEMENTS**: Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation

275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134

Montréal (Québec) H2Y 1C6 Téléphone : 514 872-3000

commissions@ville.montreal.qc.ca

@Comm\_MTL

ville.montreal.qc.ca/commissions

Date de parution : le 18 octobre 2014, journal La Presse